

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 9 avril 2024]

Date de la convocation

27 mars 2024

Date de mise en ligne

11 avril 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 24

Procurations : 4

Votants : 28

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Eric PILUDU, Christian PERO, *Maires Adjoint*s, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Monique GUILLE, Arnaud ELGOYHEN, Isabelle BEAUVAIS, Anne DUBIER Thierry BODDI, Laurent SQUASSINA, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Corinne DARMANI, Dominique BOYER *Conseillers*.

Absents et représentés : Christelle HARDY, Christel PALIS, Claire VILLENEUVE, Elisa GILLET

Absents : Antony MOUSSU, Daniel RIBES, Martine VIOLETTE, Marie MONTELS, Thomas DOMENECH

N° 048/ 2024

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Vote du budget primitif 2024 – Budget Location Locaux

Madame le Maire présente le budget primitif 2024 – Budget Location Locaux comme suit :

Fonctionnement	532 000.00 €
Investissement	1 776 131.42 €
Total du budget	2 308 131.42 €

Il est donc procédé au vote du budget primitif 2024 – Budget Location Locaux comme suit :

- POUR : 24 ABSTENTION : 4 CONTRE : 0

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2024 – Budget location locaux tel que présenté ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

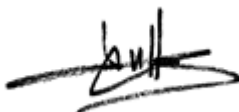
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL



Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20240410-048-2024-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

Fait à Gaillac le 10 avril 2024